



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-74142>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-74142**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-63227

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil Départemental des Yvelines

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22780646000019

**Ville** : VERSAILLES

**Code postal** : 78012

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 78

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Prestations d'impressions pour les services du Département des Yvelines-  
Impression numérique

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79810000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique). Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire de services à Prix unitaires. La durée de validité du marché est la période, après sa notification et à compter de sa date de prise d'effet, durant laquelle les bons de commande ou les bons de travaux valant bons de commande peuvent être émis. La durée du marché est fixée à 1 an. Le marché prévoit la possibilité de deux reconductions successives, chacune faisant courir une période d'une année

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 15% Valeur environnementale et sociale : 10% Prix : 75%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 07/07/2025 à 23h00, lire 15/07/2025 à 23h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2025